

REGLEMENT SPORTIF DU CHAMPIONNAT NATIONAL DIVISION DEUX << SENIORS HOMMES >>

- **ARTICLE 1** : Une compétition dénommée « Nationale Division deux seniors hommes » est organisée par la FAVB pour la saison 2009/2010.
- **ARTICLE 2** : La Division deux est réservée aux équipes affiliées et en règle sur les plans administratifs et financier, vis-à-vis de la FAVB et des structures décentralisées, dans le respect de **l'article 1 des règlements généraux**.
- **ARTICLE 3** : La Division deux regroupe les équipes Seniors Hommes des ligues pôles, réparties en poules géographiques arrêtées par la FAVB. Aucune équipe nouvellement créée ne doit être acceptée sans l'aval de la FAVB.
- **ARTICLE 4** : l'engagement des jeunes catégories en championnat de wilaya conformément à l'article 1 des règlements généraux, est obligatoire pour les équipes engagées en division deux. **L'inexistence, le forfait ou l'abandon des championnats de jeunes catégories en cours de saison, entraîne automatiquement la perte des droits à la participation au tournoi d'accession ou à l'accession .**
- **ARTICLE 5** : L'organisation de la compétition est assurée par les ligues pôles conformément au découpage arrêtée par la FAVB.
- **ARTICLE 6** : Cette compétition se déroule en trois phases :
 - **Première Phase** : au niveau de la ligue pôle, en aller et retour du **01/12/2009** au **01/05/2010**.
 - **Deuxième Phase** : inter poules, entre les premiers des deux poules de la même région **14 -15 Mai 2010, désigner sur terrain neutre et organiser par la ligue régionale concernée. La FAVB est responsable de la désignation des arbitres.**
 - **Troisième Phase** : Tournoi d'accession en **nationale Une B**, il aura lieu le **3-4-5 Juin_2010**, Conformément aux conditions arrêtées dans le règlement sportif du tournoi d'accession et du cahier de charges.
- **ARTICLE 7** : Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu et suivant les règlements généraux de la FAVB .

Le classement est établi de la manière suivante :

 - Match gagné : 2 points
 - Match perdu : 1 point
 - Match forfait : 0 points
- **ARTICLE 8** : Les rencontres se dérouleront conformément aux règles internationales de jeu, et suivant les règlements généraux de la FAVB, ainsi il est fait obligation d'avoir :
 - Tenues conformes à la réglementation.
 - Ballon officiel de la compétition **MIKASA MVP 200**.
 - Ramasseurs de balles à la charge de l'équipe qui reçoit.
 - Tableau de marque, feuille de match, tiges et toise fournis par l'équipe qui reçoit.
 - Plaquettes de changement.
 - Service d'ordre à la charge de l'équipe qui reçoit.
- **ARTICLE 9** : Seuls les personnes dûment licenciées et en tenues uniformes sont admises dans l'aire de jeu, à savoir :
 - **Huit (08) joueurs au minimum conformément à l'article 92 alinéa 10 amendé.**
 - L'entraîneur .
 - L'entraîneur adjoint .
 - Le médecin agréé par la FAVB.
 - Le kinésithérapeute .

- **ARTICLE 10 :** l'homologation des licences est assurée par les ligues organisatrices du championnat après satisfaction de l'engagement des jeunes catégories.
- **ARTICLE 11 :** le barème des frais d'arbitrage applicable à cette division est celui de la Wilaya .
- **ARTICLE 12 :** les clubs doivent s'acquitter des frais d'engagement arrêtés par la FAVB auprès des ligues de wilaya organisatrices .
- **ARTICLE 13 :** les ligues de wilaya sont tenues d'appliquer le présent règlement et de préparer l'ensemble des conditions pour le bon déroulement de la compétition .
- **ARTICLE 14 :** les cas non prévus par le présent règlement seront traités par le bureau Fédéral.
- **ARTICLE 15 :** les clubs doivent présenter au corps arbitral avant les rencontres en plus des licences, une liste établie et visée par la FAVB (des athlètes, staffs technique et dirigeants). *Seules les personnes dûment licenciées et en tenue uniforme sont admises sur le banc de remplaçants et dans l'aire de jeu conformément à l'article 09 du guide National du règlement de la Nationale Division deux seniors hommes, et porter sur la feuille de match .*

REPARTITION DES POULES DU CHAMPIONNAT NATIONAL DIVISION DEUX SENIORS HOMMES

SUD :

LAGHOUAT / GHARDAIA

OUEST :

ORAN

CENTRE :

ALGER / BLIDA

CENTRE EST :

SETIF

EST :

CONSTANTINE / BATNA

MISE EN PLACE D'UN CHAMPIONNAT REGIONAL SAISON 2010 – 2011

A partir de la saison 2010-2011 ,un nouveau palier regroupant les trois(03) premiers des deux (02) ligues pôles de la même région sera instauré et géré par les ligues régionales .

A la fin de ce championnat de six (06) associations, l'équipe classée première disputera le tournoi d'accession qui regroupera les cinq (05) champions de ligues régionales, à l'issue duquel le premier accédera à la Nationale 1B .